



PÉTITION CONTRE L'AUTOMATISATION DES ÉCLUSES DE LA RIVIÈRE SEILLE

Chaque année 2500 bateaux parcourent la rivière Seille pour découvrir et faire découvrir ce site naturel et préservé long de 39 km navigables.

La navigation sur cette rivière implique le franchissement de trois écluses manuelles qui participent en elles-mêmes de l'originalité et du charme de cette destination .

L'établissement public Voies Navigables de France a décidé d'automatiser ces écluses afin de supprimer le site de La Truchère où travaillent jusqu'à 7 agents en Haute saison.

Cette automatisation entraînerait des conséquences néfastes à plusieurs égards :

- Disparition d'un élément d'attractivité pour les touristes, curieux de découvrir le mode de fonctionnement de ces écluses manuelles typiques et traditionnelles**
- baisse de fréquentation avec perte de clientèle pour les acteurs professionnels**
- Pannes des automates et délai d'intervention qui s'observent sur tous les secteurs où VNF a automatisé**
- Perturbation de la fluidité du trafic actuellement assurée par un éclusier qui peut grouper des bateaux**
- Baisse du niveau de sécurité pour les usagers qui devront s'auto-écluser en l'absence de tout agent sur site**
- Déshumanisation de l'expérience que constitue la traversée de la Seille**

- Gaspillage d'énergie avec un système commandé par fibre optique auquel s'ajoutent les km parcourus en véhicule de service pour dépanner les ouvrages
- Coût des investissements en automatisation alors que l'entretien de la voie d'eau pâtit du manque de moyens
- Destruction de 5 emplois titulaires et 2 à 3 emplois saisonniers avec mobilité contrainte des personnels concernés
- Impact négatif sur un site environnemental protégé Natura 2000

Le projet d'automatiser la Seille a donc tout d'une aberration qui nuit à l'attractivité touristique et à l'économie d'un territoire dans son ensemble.

L'enjeu est également patrimonial car les paysages qui bordent les voies d'eau ainsi que les métiers de la voie d'eau font partie d'un patrimoine que VNF se doit préserver en tant qu'établissement public.

Cette pétition vise à défendre la préservation de ce site par :

- Le refus de l'automatisation des écluses manuelles de la Seille
- Le maintien du service public sur le site de La Truchère où exercent les agents de VNF chargés d'entretenir et de gérer La Seille

Je signe :



Nous contacter à : cgt.vnf-dtcb@vnf.fr